



DECLARATION DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 20 MAI 2016

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez en ajoutant un point sur la révision et l'adaptation des structures et du réseau. Ce sujet a pourtant déjà été évoqué lors du comité technique du 6 avril 2016 et a fait l'objet de nombreux débats.

La CGT Finances Publiques a refusé de siéger car elle considérait qu'il s'agissait d'une information contrainte de la direction locale et donc d'une mascarade de dialogue social. Force est de constater que nous avons raison, puisque ces projets n'ont pas été validés et nous sont de nouveau présentés modifiés.

Nous ne sommes pas à l'abri d'un nouveau changement puisque les fermetures éventuelles ne seront validées par le Ministre qu'au second semestre 2016.

Aucune fiche d'impact concernant les transferts de poste suite aux différentes restructurations (regroupement de SPF, de SIE, fermeture de trésoreries et de gestion des maisons de retraite) n'est présentée. Seule la fiche d'opération du rattachement des pôles enregistrement au SPF d'Auxerre nous a été communiquée. Au regard de celle-ci, la CGT Finances Publiques s'interroge sur le nombre d'emplois implanté à Auxerre, à savoir 5 cadres B alors qu'actuellement seuls 4 (dont une suppression au 1^{er} septembre 2016), soit 3 en réalité, et un cadre C travaillent effectivement à l'enregistrement. Vous comptez donc créer deux postes B ????

La CGT Finances Publiques tient à vous rappeler que pour les précédentes fermetures de trésoreries, seul le côté collectivités locales a été pris en compte dans le transfert des effectifs. Les SIP n'ont eu aucun moyen humain supplémentaire alors qu'ils ont vu l'accueil des usagers exploser. En sera-t-il de même pour l'Isle sur Serein et Cheroy ? La CGT Finances Publiques n'est pas dupe et connaît votre réponse, mais ne peut s'en satisfaire.

Concernant le point sur la réorganisation des services au sein de la Direction, la CGT Finances Publiques dénonce le fait que des informations sur les travaux immobiliers aient été annoncés, par une organisation syndicale, en groupe de travail du CHSCT puis aux agents de la rue des Moreaux, alors qu'officiellement cela n'a été évoqué dans aucune instance. Soit ces informations sont des études, auquel cas la Direction ne communique pas, soit ce sont des projets qui vont être réalisés, auquel cas, cela doit être annoncé par l'Administration aux organisations syndicales et non par bruit de couloir. Qu'en est il exactement ? Quels sont vos projets ?

Concernant le point sur le tableau de bord de veille sociale, comme la CGT Finances Publiques en avait déjà fait le constat, tout démontre des conditions de travail dégradées et une perte de confiance des personnels envers la DGFIP et son avenir et plus particulièrement dans l'Yonne.

Dans notre département, le nombre de congés maladie a fortement augmenté en jours alors même que le nombre d'agents a diminué... L'an dernier, le volume horaire écrêté et le nombre de jours mis sur le CET nous étaient détaillés par type de service, suite à la demande des organisations syndicales. Cette année, aucun tableau nous est fourni, ce qui empêche toute analyse. Il est toujours inadmissible d'atteindre un tel nombre d'heures écrêtées. Du fait de leur grande conscience professionnelle, les agents essaient d'accomplir l'ensemble de leurs tâches et sont obligés d'aller au delà du volume horaire pour tenter d'y parvenir. L'Administration a le beau rôle car il s'agit bien d'agents travaillant gratuitement dans notre département.

Concernant le baromètre social, là encore, la CGT Finances Publiques relève que les difficultés rencontrées au quotidien par les agents dans l'exercice de leurs missions s'amplifient. Les résultats entre la DGFIP et la DDFIP sont à peu près similaires. Cependant, dans l'Yonne, les personnels considèrent plus fortement que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens, que le rythme de changement est beaucoup trop rapide, que le climat social au sein de notre Direction territoriale est plutôt mauvais, que l'attention portée sur les conditions et la qualité de vie au travail n'est pas assez importante (79 % dans l'Yonne contre 68 % au niveau national), de même sur les questions, concernant l'écoute des agents et le développement de leurs compétences. La motivation des personnels dans leur travail diminue pour 62 % d'entre eux (contre 51 % au niveau national), ce qui est vraiment significatif et à l'image du ressenti dans notre département.

Les représentantes CGT Finances Publiques au CTL de l'Yonne

Caroline GERMAIN - Carine CAMBURET
Nathalie ARNASSAND - Sandrine CAVELIER